



**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
CONCESSION DE TRAVAUX VALANT AUTORISATION D'OCCUPATION
DOMANIALE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET
L'EXPLOITATION DE PLUSIEURS INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES
EN AUTOCONSOMMATION
INFORMATION SUR LA MISE A DISPOSITION DU CONTRAT SIGNE**

Par délibération du 10 décembre 2025, la Commune de Carros a approuvé la convention de concession de travaux valant autorisation d'occupation domaniale pour la conception, la construction et l'exploitation de plusieurs installations photovoltaïques en autoconsommation et le choix du déléataire : la société Sun Energy 06 dont le siège est sis 22 avenue Joseph Honoré Isnard - 06130 Grasse

Un exemplaire de la convention est à la disposition du public dans les locaux de la Commune situés au sein de l'Hôtel de ville, 2 rue de l'Eusière, 06510 CARROS.

Le Maire,

Yannick BERNARD